

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE BELLEVILLE-EN- BEAUJOLAIS

Rapport final

Décembre 2023



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais			
Date de soumission du rapport	11/12/2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 01/02/2022 au 08/12/2023 (21 mois)
Convention de subvention n°	OFB.21.1806		
Bénéficiaire de la subvention	Belleville-en-Beaujolais		
Responsable du projet	Anne-Sophie WERT, Directrice Adjointe du Pôle Aménagement et Développement Durables		
Contact	as.wert@ccsb-saonebeaujolais.fr 06 87 94 59 19		
Auteur(s) du rapport	Anne-Sophie WERT, Belleville-en-Beaujolais		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	34 800 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	23 000 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	35 000 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	100 %



Financé par



Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Retour sur la mise en œuvre du projet	7
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet	7
II.1.1	Description générale du projet	7
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	8
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	9
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	9
II.1.5	Communication	11
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	12
II.2	Perspectives post-ABC	14
II.3	Autoévaluation	15
III.	Livrables produits	16
IV.	Annexes	17

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Période totale de mise en œuvre du projet	21 mois (Du 01/02/2022 au 08/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Le territoire de la commune de Belleville-en-Beaujolais se compose d'une mosaïque de paysages variés. Les milieux aquatiques sont présents sous différentes formes, avec la Saône qui borde la commune à l'est, zone où on retrouve également des prairies humides. L'Ardières et la Mézerine, avec leur ripisylve boisée parcourent la commune d'ouest en est avant d'aller se jeter dans la Saône. Des mares et deux grands plans d'eau viennent compléter ce paysage de zones humides.</p> <p>Les zones d'habitation et d'activité constituent un espace urbain à péri-urbain, cadré par la Saône et l'Ardières. Ailleurs c'est l'activité agricole qui domine, avec la vigne tout particulièrement. Une zone de bocage au sud-est de la commune présente une plus forte concentration d'arbres et de haies, arbres qu'on retrouve aussi dans les quelques espaces de forêt du territoire.</p> <p>L'Espace Naturel Sensible du « Val de Saône » qui comprend le site « Lône de Motio et de Taponas », et qui est intégré dans un site Natura 2000 « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône », constitue une zone importante à enjeux déjà identifiée et intégrée dans les plans de gestion/document d'objectifs dédiés.</p> <p>En dehors de ces sites, les enjeux reposent aussi sur d'autres milieux aquatiques et de zones humides, sur le bocage, les haies et les zones boisées. Les espaces de culture, tout spécialement les vignes, représentent également un enjeu de par leur superficie et leur capacité à supporter ou non le développement de la biodiversité selon les pratiques agricoles.</p> <p>D'un point de vue technique, il est à noter que l'ensemble des services de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et de la Commune de Belleville-en-Beaujolais sont mutualisés, de sorte qu'une cohérence d'animation entre les deux échelles d'actions est opérée en matière environnementale.</p> <p><u>Cadre, mesures antérieures</u></p> <p>La Commune de Belleville-en-Beaujolais est depuis longtemps volontariste en matière de transition écologique et de conservation du patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche 0 pesticide dans les espaces verts depuis le début des années 2000 avec gestion différenciée (code couleur selon traitement de la zone) et fauchage raisonné. Cimetières sans pesticides depuis 2016. Démarche labellisée « Terre Saine, communes sans pesticides » en 2018 et s'inscrivant dans la charte de l'arbre de la Métropole de Lyon. Signature de la charte "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" mise en œuvre par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (avec apposition de panneaux "Espaces sans pesticides" expliquant la démarche aux habitants). - Inventaire des arbres remarquables existants et plan de gestion.

	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les espèces invasives via la gestion différenciée des espaces verts en intervenant dès que nécessaire. Sur l'ambrosie et la renouée du japon, équipes des espaces verts formées avec référent désigné, tout ceci en lien avec le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB). Lutte contre le robinier faux acacia dans le Val de Saône. - Sur les espèces invasives animales, concernant le moustique tigre, une communication a été réalisée en 2020, un plan d'actions doit être déployé dès avril 2021. Contre la chenille processionnaire, mise en place de nids à mésanges (30 en 2019, 30 sur cet hiver 2021). - Depuis fin 2020, la Commune, avec l'aide de bénévoles, mène une campagne de stérilisation des chats errants visant à en éviter la prolifération dommageable pour les autres espèces animales et pour la pérennité du chat sauvage, encore présent dans les montagnes du beaujolais. - Lancement d'un permis de végétaliser en mai 2020. - Classement d'un site classé « L'Hôtel Dieu » en refuge LPO situé en centre-ville de Belleville-en-Beaujolais et accueillant notamment des nids de faucons pèlerins. <p>La Commune accueille le Centre Intercommunal de Traitement des Eaux (CITEAU), station d'épuration innovante qui produit également par échange thermique de quoi chauffer ou tempérer, selon les saisons, quatre-vingt-huit logements de la commune. Sur les espaces extérieurs du CITEAU, qu'elle a classé en refuge LPO, la commune a mené des inventaires de la faune et de la flore, ainsi que de la réhabilitation de milieux naturels. Cette station d'épuration est ouverte au public avec des animations découverte du fonctionnement de la station d'épuration et du refuge LPO.</p> <p>Enfin, plus globalement, Belleville-en-Beaujolais intervient sur la restauration et la plantation de haie, à son niveau mais également en tant que commune motrice dans le grand projet intercommunal du « Marathon de la Biodiversité » porté par le Maire de Belleville-en-Beaujolais en sa qualité de 1^{er} Vice-Président au Développement Durable. Un projet qui vient renforcer les trames vertes, bleues et turquoises par des restaurations et créations des haies et mares, en s'appuyant sur un diagnostic des haies et mares du territoire ayant existé. Entre 2018 et 2020, ce sont ainsi près de 23km de haies qui ont été plantés, soit 154 haies, chez 47 porteurs de projet. Avec une moyenne de 10 à 30 essences différentes par haies selon les projets et 20% de plantations labellisées "végétal local". Pour les mares, ce sont une trentaine de mares qui ont déjà été restaurées ou créées.</p> <p>La Commune accueille également de nombreuses animations de sensibilisation du grand public à la biodiversité et de la qualité de l'eau portées par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Cette politique se décline en plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'animations Développement Durable <p>Chaque année un programme distribué sur l'ensemble du territoire est proposé aux 44 000 habitants. En 2020, dans un contexte très particulier, ce sont 25 animations qui ont été proposées en lien avec les enjeux locaux</p>
--	---

	<p>de préservation de la biodiversité. Parmi les animations, on peut citer les suivantes : "A la recherche du cuivré des marais" ; "Haies et mares : des milieux indispensables à la biodiversité" ; "La pêche : qui est au bout du fil ?" ; "Spectacle : La reine de rainette" : "Balade à vélo, de découverte de la faune locale". Les animations sont en lien avec des enjeux locaux de préservation de la biodiversité.</p> <p>- Chantiers éco-volontaires de création de haies et de mares. Dans le cadre du projet "Marathon de la biodiversité", des chantiers de haies et de mares sont réalisés en chantier participatif afin d'expliquer les rôles et fonctions de ces aménagements. Des chantiers sont également réalisés avec des scolaires en complément d'une intervention en classe. Dans le cadre de leur formation, des chantiers sont également faits par des lycées horticoles et viticoles et des maisons familiales rurales.</p> <p>- Animations scolaires et aménagements à vocation pédagogique Toutes les écoles situées sur les 35 communes de la CCSB bénéficient d'un programme d'animation pour les cycles 2 et 3 en lien avec les enjeux de préservation des espaces naturels sensibles.</p> <p>- Exposition itinérante "Fenêtre sur haies" La CCSB a financé une exposition qui sensibilise à la préservation du réseau bocager en présentant les différents rôles de la haie (lutte contre l'érosion, filtration et fixation de l'eau au sol, apport de ressources nutritives, refuge pour la faune).</p> <p>Pour la réalisation de toutes ces actions, la Commune s'appuie depuis des années sur des structures partenaires compétentes sur les thématiques environnementales et de biodiversité, en poussant même à la mise en commun des compétences et spécialisation afin de répondre à des enjeux plus vastes. Ce dossier de candidature a ainsi été élaboré en partenariat avec l'association Arthropologia et la Ligue de Protection des Oiseaux du Rhône, partenaires historiques de la Commune dans ses démarches environnementales : accompagnement dans la gestion différenciée des espaces verts (plan pollinisateur avec formation des services espaces verts et des élus), Marathon de la Biodiversité, accompagnement à la mise en place du dispositif Paiements pour Services Environnementaux, animations biodiversité grand public, etc.</p>
<p>Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>L'ABC de Belleville-en-Beaujolais a pour objectifs de détecter les enjeux concernant les habitats et l'avifaune et l'entomofaune, d'impliquer sa population, de continuer à la sensibiliser à ces enjeux et de s'appuyer sur les résultats pour prendre en compte la biodiversité dans les aménagements à venir et la préserver.</p> <p>Cet atlas viendra également utilement nourrir les zonages en trames bleue, verte et turquoise de notre PLUi-H en cours d'élaboration, avec comme objectifs de protéger les arbres et haies pertinents de la Commune.</p>
<p>Résumé du projet</p>	<p>La commune de Belleville-en-Beaujolais, dans le département du Rhône, héberge des milieux variés de zones humides de bord de Saône, de mares et plans d'eau, de rivières et ripisylves, de forêts, de bocages, de cultures</p>

<p>(Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>avec notamment la vigne et des espaces de bâtiments et jardins en zones urbaines à péri-urbaine.</p> <p>Dans la continuité de projets innovants de plantation de haies, du « Marathon de la Biodiversité », d'un Plan Pollinisateurs de gestion différenciée des espaces verts communaux, la mise en place d'un ABC apparaît comme une étape supplémentaire logique dans la dynamique de préservation de la biodiversité de la commune et de son lien à la population (en complémentarité avec les plans de gestion des ENS et du Natura 2000). Cet atlas permettra d'avoir une vision plus exhaustive de la biodiversité de notre territoire et de nourrir les zonages en trames bleue, verte et turquoise de notre PLUi-H en cours d'élaboration.</p> <p>L'amélioration des connaissances ainsi que la détection des enjeux reposent pour cet ABC sur la cartographie des habitats, l'inventaire des oiseaux nicheurs et l'inventaire des orthoptères par des associations naturalistes.</p> <p>La mobilisation de la population pour des inventaires spécifiques d'hirondelles et oiseaux des jardins, ainsi que la recherche d'abeilles sauvages nichant dans le sol en bourgades ou encore un recensement du lucane cerf-volant viennent compléter le diagnostic des enjeux biodiversité du territoire.</p>
--	---

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

I.1 Gestion et mise en œuvre du projet

I.1.1 Description générale du projet

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

La commune de Belleville-en-Beaujolais est située dans le Val de Saône au Nord-Est du Département du Rhône (69), compte environ 14 000 habitants répartis sur 22.86 km².

Créé au 1^{er} janvier 2019 par le regroupement de communes de Saint-Jean-d'Ardières et de Belleville-sur-Saône, la commune fait partie de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais – CCSB, qui a des composantes semi-urbaines (Belleville-en-Beaujolais, Saint-Georges-de-Reneins) et plus majoritairement rurales (Val de Saône, Beaujolais viticole et Haut-Beaujolais).

Le développement durable est au cœur des orientations du pouvoir adjudicateur : Capitale de la biodiversité, Territoire Engagé pour la Nature (TEN), Territoire à Energie POSitive (TEPos) et pour la Croissance Verte (TEPCV), à l'origine du Marathon de la biodiversité, Atlas de la Biodiversité Communal, Charte de l'Arbre sur la modèle du Grand Lyon, charte zéro phyto avec labélisation terre saine, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Plateforme RENOV' en Beaujolais, Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA, Plan de massification du photovoltaïque, Plan de sobriété énergétique, Marque locale d'énergie Bôwatts... autant de programmes et de projets ambitieux.

La commune de Belleville-en-Beaujolais est résolument inscrite dans la transition écologique de son

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

territoire Saône-Beaujolais avec le déploiement concret de son projet urbain « Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive 2035 », dont l'Atlas de la biodiversité constitue une action remarquable. Cette opération doit participer au maillage de la ville par la nature (oasis urbaines et corridors de biodiversité).

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, une grande étude urbaine d'un an a été menée pour établir un plan guide ambitieux afin de définir les perspectives d'aménagement du territoire à horizon 2035. L'objectif central est d'adapter la ville au changement climatique et retrouver les conditions d'une relation harmonieuse entre l'homme et la nature.

C'est dans ce cadre propice que s'est inscrit l'Atlas de la biodiversité pour atteindre 4 objectifs :

- Cartographier les habitats de la commune
- Détecter les enjeux de biodiversité
- Prendre en compte la biodiversité dans les aménagements
- Sensibiliser la population et les acteurs locaux aux enjeux de biodiversité

Les indicateurs de succès sont les rendus cartographiques des habitats et des enjeux, les couches SIG qui viennent nourrir et compléter les connaissances de la collectivité sur la biodiversité, la complétude du PLUi-H et les quelques 250 participants aux inventaires et aux événements.

La principale difficulté rencontrée a été une contrainte temporelle due à un changement de chef de projet au lancement de l'Atlas en 2022, sans tuilage. Une rallonge de 6 mois a été demandée et obtenue pour permettre l'appropriation du projet. Toutefois l'implication des partenaires naturalistes LPO AuRA et Arthropologia a facilité la bonne continuité. C'est pour ces raisons qu'il n'y a pas eu de COPIL de lancement et une mobilisation partielle des citoyens en 2022, bien que rattrapée en 2023.

1.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Le projet a été déposé et initié par un chef de projet, Guillaume Combes, puis une cheffe de projet, Anne-Sophie Wert, qui a assuré la mise en œuvre, l'animation, la gouvernance puis la rédaction du présent rapport.

Un comité technique a été organisé le 5 décembre 2022 à mi-parcours et co-animé par la cheffe de projet et les partenaires LPO AuRA et Arthropologia. Des techniciens de chaque service ont participé : urbanisme, PLUi-H, aménagement urbain, SIG, ENS et Natura 2000, énergies renouvelables, climat-énergie, mobilités, services techniques, espaces verts, filières agriculture-ruralité-sylviculture, développement économique, jeunesse, communication et les référents de site Refuge LPO : Hôtel-Dieu et CITEAU.

Les objectifs étaient d'impliquer toutes les parties prenantes du projet, de présenter les premières données et actions de l'Atlas et surtout d'initier les services de la collectivité à la prise en compte de la biodiversité dans tous les documents de cadrage et les aménagements. Un tour de table a permis à

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

chacun.e de faire le lien entre biodiversité et les thématiques portées au quotidien dans les services. Ce COTECH a été très favorable pour les animateurs comme pour les services et très instructif dans la suite et l'appropriation du projet. Il a permis de d'initier le plan d'actions.

Un comité de pilotage de fin de projet a été organisé le 15 juin 2023 et co-animé par la cheffe de projet et les partenaires LPO AuRA et Arthropologia. Il a réuni les élus référents, Frédéric Pronchéry, Maire de Belleville-en-Beaujolais, Lucile Da Silva, Conseillère municipale en charge de l'environnement, Françoise Bioss, Adjointe au Maire, les élus de la commission Environnement/Qualité de Vie de la commune, les membres du COTECH et tous les acteurs locaux intéressés au projet : OFB du Rhône, Chambre d'Agriculture du Rhône, Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT69), Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Rhône, Territoires Engagés pour la Nature, Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB), Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs (EPTB), Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, Fédération Départementale de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon, France Nature Environnement du Rhône, Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, Association locale des Amis de la Nature du Haut Beaujolais. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

L'occasion de rappeler les enjeux site par site, d'insister sur la communication à faire auprès du grand public sur l'acceptation de la biodiversité, les bénéfices de son accueil sur les terrains privés, la préservation du vivant, et sur les suites concrètes à donner au projet.

1.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

Les associations naturalistes ont contribué dès le dépôt du projet pour accompagner la collectivité à soumettre sa candidature. A l'obtention, deux conventions ont été signées avec LPO AuRA et Arthropologia pour définir les actions à mettre en œuvre et la répartition des rôles. Des points réguliers ont été organisés pour le bon suivi du projet.

Le calendrier de cartographie des habitats, relevés diurnes et nocturnes et les enquêtes participatives ont été déterminés, ainsi que les instances COTECH, COPIL et la livraison des données et rapports.

Pour plus de détails, Cf le rapport d'analyse des associations.

1.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

En préambule il est important de rappeler que la thématique de la biodiversité est ancrée sur le territoire, grâce à un portage politique fort et des actions et partenariats noués de longue date. En témoigne le programme d'animations au développement durable qui a été créé il y a 13 ans et qui propose chaque année une soixantaine d'ateliers, visites, conférences, balades, ciné-débat, animés par des acteurs locaux et cofinancé par des partenaires locaux, nationaux et européens en fonction des appels à projets en cours.

Nos collectivités mutualisées disposent en conséquence d'un vivier de personnes intéressées à ces sujets. Il n'en reste pas moins qu'il faut renouveler les animations, fidéliser les habitué.es et intéresser de nouveaux publics : les familles, les nouveaux arrivants...

Le projet a été lancé officiellement lors d'un point presse le 11 avril 2022 pour présenter l'Atlas de la biodiversité, les partenaires et les animations d'inventaires participatifs à venir. Il a donné lieu à 2 articles dans le Progrès et le Patriote. Préalablement, une conférence de lancement a été organisée le jeudi 7 avril, mais avec une très faible participation du public.

Six enquêtes participatives ont été organisées regroupant une centaine de participant.es (cf tableau 1.6 pour l'évaluation)

- **Samedi 16/04/2022 de 10h à 12h (Lac des sablons) : Abeilles des sables et pollinisateurs du printemps – prospection participative. Animée par Arthropologia**
Les abeilles des sables sont en pleine activité printanière : nids à creuser, fleurs à butiner... pas le temps de souffler ! Apprenez à reconnaître ces surprenantes abeilles solitaires ainsi que d'autres pollinisateurs du printemps et contribuez ainsi à la dynamique d'Atlas de la Biodiversité Communal de Belleville-en-Beaujolais.
8 personnes
- **Samedi 14/05/2022 de 9h à 12h (Hôtel Dieu) : Sortie naturaliste à la recherche des espèces menacées de Belleville-en-Beaujolais. Animée par la LPO AuRA.**
Venez contribuer à une meilleure connaissance de la nature à Belleville ! Découvrez comment observer facilement des espèces menacées autour de chez vous ! Recensement des oiseaux des jardins. Enquête hirondelles et martinets.
12 personnes
- **Mardi 14/06/2022 de 19h30 à 21h30 (Parc forestier) : Lucane cerf-volant et insectes des forêts - prospection participative. Animée par Arthropologia**
Quel drôle de scarabée ! Avec ses immenses "cornes", son vol lourd et bruyant et ses batailles dans les arbres, le Lucane cerf-volant ne passe pas inaperçu. Cherchons ensemble ce scarabée emblématique, recherché pour l'Atlas de la Biodiversité Communal de Belleville-en-Beaujolais, et découvrons au passage d'autres trésors de la forêt.
16 personnes
- **Samedi 18/03/2023 de 14h à 16h (Lac des sablons) : Abeilles des sables et pollinisateurs du printemps – prospection participative. Animée par Arthropologia**
Inscrivez-vous pour découvrir et observer ces espèces qui débutent leur activité printanière, bénéficier d'une visite naturaliste avec l'association Arthropologia et participer à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Belleville-en-Beaujolais qui vise à mieux connaître et protéger la faune et la flore locales.
15 personnes
- **Samedi 22/04/2023 de 9h à 12h (Lycée Bel Air) : Sortie de prospection « Espèce menacée » : l'hirondelle rustique. Animée par la LPO AuRA.**
Simplement en participant, vous découvrirez plus en détail comment recenser et protéger l'Hirondelle rustique, mais surtout vous contribuerez à l'amélioration de la connaissance de la

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

faune sauvage de votre commune, pour une meilleure prise en compte. Aidez-nous à repérer les hirondelles rustiques en participant et en les signalant !

19 personnes

- **Samedi 06/05/2023 de 14h à 16h (Lac des sablons) : Les insectes et pollinisateurs du printemps – prospection participative. Animée par Arthropologia**

Inscrivez-vous pour découvrir et observer ces espèces qui débutent leur activité printanière, bénéficier d'une visite naturaliste avec l'association Arthropologia et participer à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Belleville-en-Beaujolais qui vise à mieux connaître et protéger la faune et la flore locales.

18 personnes

Un évènement de clôture et de restitution grand public a eu lieu **le samedi 23 septembre de 13h à 18h lors de la 1^{ère} Fête du développement durable de la Communauté de communes Saône-Beaujolais à Belleville-en-Beaujolais**. A cette occasion, les associations LPO AuRA et Arthropologia ont tenu un stand Atlas de la Biodiversité Communale, présentant la restitution de deux années d'observations et d'inventaires avec des photos, des boîtes vitrées avec des insectes naturalisés et des cartographies des habitats et espèces à enjeux observés sur Belleville-en-Beaujolais.

L'objectif était de faire découvrir le patrimoine naturel de la commune au public et présenter des actions en faveur de la biodiversité pour les pollinisateurs en particulier.

En plus du stand, une animation « La vie des haies » a été proposée avec un départ toutes les 45 minutes pour découvrir les abords du site et la biodiversité d'une haie plantée à proximité, dans le cadre du Marathon de la biodiversité.

Le stand et les animations ont rencontrés un vif succès, l'évènement a réuni entre 150 et 200 personnes sur l'après-midi et « La vie des haies » a compté entre 20 et 30 personnes par session, soit **125 personnes sensibilisées**.

1.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Le service communication a été impliqué dès le début du projet pour organiser le point presse de lancement et la communication en amont de chaque animation, en mobilisant tous les vecteurs disponibles : presse, agenda des journaux, publications sur Facebook, affichage dans les lieux publics, diffusion des programmes d'animations au développement durable de la communauté de communes, newsletter dédiée...

Les animations ont également été inscrites dans le cadre d'évènements nationaux pour donner de l'ampleur et de la visibilité au projet, notamment La Fête de la nature 2023 et les semaines européennes du Développement Durable.

Un point presse de clôture du projet a été organisé le 6 novembre et a donné lieu à un article dans le Progrès et un article dans le journal communal a été rédigé pour l'occasion.

L'appui des services communication des partenaires LPO AuRA et Arthropologia a aussi permis de toucher d'autres publics et parfois des habitants des communes voisines, à travers les réseaux sociaux,

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

les sites web des structures et les sites relais (ex : j'agis pour la nature / Fondation pour la nature et l'homme).

1.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
<i>Action N°1 : conférence et point presse de lancement</i>	<i>07/04/2022</i>	<i>11/04/2022</i>	<i>Résultat N°1 : 2 articles de presse et 5 personnes à la conférence</i>	<i>Manque de ressources en début de projet, donc communication réduite.</i>	<i>Partiellement atteint</i>	<i>Proposer des formats plus terrain que conférence pour intéresser le public.</i>
<i>Action N°2 : six enquêtes participatives</i>	<i>16/04/2022</i>	<i>06/05/2023</i>	<i>Résultat N°2 : 93 participant.es aux enquêtes et mise à disposition de fiches d'identification et de comptage.</i>	<i>Mobilisation du public pas évidente en 2022, annulation et report d'animations en 2023 pour renforcer la communication autour des enquêtes. Publication d'articles ou posts Facebook avec de bons échos sur les animations.</i>	<i>Atteint</i>	<i>Publier les fiches pour permettre la continuité des actions en autonomie. Créer une rubrique spécifique sur le nouveau site internet communal : A vous d'agir (idées d'actions simples à mettre en œuvre)</i>
<i>Action N°3 : COTECH et COFIL</i>	<i>05/12/22</i>	<i>15/06/23</i>	<i>Résultat N°3 : le COTECH réunissant 18 personnes a permis de faire un point d'étape, de sensibiliser tous les services à la prise en compte de la biodiversité et d'initier le plan</i>	<i>Disponibilité des services et des partenaires. Relance régulière pour favoriser l'adhésion au projet.</i>	<i>Entièrement atteint</i>	<i>Veiller, se former et diffuser des ressources pour que la biodiversité reste au cœur des projets d'aménagement.</i>

			<i>d'action. Le COPIL a permis la diffusion des résultats auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux.</i>			
<i>Action N°4 : Fête du Développement Durable : restitution grand public et atelier « La vie des haies »</i>	<i>23/09/2023</i>	<i>23/09/2023</i>	<i>Résultat N°4 : 125 participant.es aux animations, 200 visiteurs sur le stand et des retombées médiatiques sur l'évènement avec une revue de photos du Progrès</i>	<i>Intéressant et bénéfique sur la fréquentation du public de grouper des stands et animations en un lieu et une date unique, pour faire découvrir le panel des activités liées au développement durable proposé par la collectivité. Ne pas faire un salon mais bien une formule festive pour attirer les publics.</i>	<i>Entièrement atteint, mais si nous souhaiterions toujours plus de fréquentation.</i>	<i>Une prochaine édition est en cours d'organisation pour 2024, certainement sur un lieu plus emblématique du territoire : le Col de Cri, au cœur d'un Espace Naturel Sensible du Beaujolais. L'Atlas uniquement concerne Belleville-en-Beaujolais et sera clos mais la biodiversité y aura toute sa place, aux côtés de nos associations partenaires. D'autres évènements similaires auront lieu à Belleville dans le cadre du Projet urbain, « Ville bioclimatique et positive 2035 ».</i>
<i>Action N°5 : Point presse de clôture et publication des rapports</i>	<i>06/11/23</i>	<i>12/12/23</i>	<i>Résultat N°5 : 1 article dans le Progrès et des téléchargements à venir sur le site web</i>	<i>Participation d'un journaliste du Patriote lors du point presse, mais pas d'article à ce jour.</i>	<i>Atteint</i>	<i>Publication des rapports sur le site web communal.</i>

I.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

L'animation du réseau ABC de l'OFB ouvre l'accès à de nouvelles ressources et a permis à la cheffe de projet de participer à la Fresque de la biodiversité en ligne. Les retours sont très positifs sur l'outil et son apport de connaissances.

La mise en œuvre du plan d'action défini dans le cadre post-ABC implique tous les services de la collectivité et pourra bénéficier à la Communauté de communes. Les actions ont été budgétées pour 2024.

Des actions phares identifiées et validées lors du COPIL :

- Formation des agents espaces verts sur les plantations, l'entretien et la gestion des végétaux. Diversifier les strates arbustives, planter des arbustes, planter des forêts, conserver les vieux arbres et les haies pour diversifier les milieux et favoriser la biodiversité, limiter l'entretien et les tailles.
- Formation des agents bâtiments publics et plateforme France RENOV sur la biodiversité et le patrimoine bâti. Intégrer la biodiversité dans le cadre de rénovation de patrimoine bâti public ou privé, ne pas tout fermer. Retour d'expérience sur des préconisations données par la LPO à la MOA sur le gymnase de Monsols-Deux-Grosnes, comme diagnostic en amont du projet.
- Petit-déjeuner éco à organiser pour « Sensibiliser et accompagner les entreprises à la désimperméabilisation et la végétalisation de leurs sites industriels ». Cette idée a fait l'objet d'une fiche action dans le cadre de notre récente labélisation Territoires d'industrie
- Actions de communication et de sensibilisation pour favoriser l'acceptation de la nature en ville auprès du grand public
- Animations pédagogiques dans les écoles, en lien avec les projets de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles et en partenariat avec le CAUE RM et Arthropologia
- Conservation ou la sacralisation de zones dans le cadre de projet d'aménagement touristique. Ex : Trades ou Lac des sablons
- Définition des bonnes pratiques et préconisations à annexer au plan façades de Belleville-en-Beaujolais
- Inscription des préconisations dans le PLUi-H et incrémentation du SIG pour les zonages trames bleue, verte et turquoise
- Appropriation des actions soumises dans le rapport technique : mise en place de la gestion extensive des prairies de fauche, protection directe des colonies d'hirondelles et de martinets, création de forêts et zones humides, préservation des zones sableuses, conservation et valorisation des friches
- Renforcement du lien avec les mesures des Paiements pour Services Environnementaux
- Définition d'actions finançables par le Fonds de dotation communal, notamment « Planter sans se planter ! »

Cette nouvelle base d'enjeux naturalistes pourrait être complétée à l'avenir en prenant en compte d'autres taxons non suivis dans le cadre de cet ABC, aussi bien les mammifères, les reptiles, amphibiens ou autres groupes d'insectes que les orthoptères, afin d'affiner la connaissance et l'intégration des enjeux

spécifiques à ces groupes.

Il est entendu que toutes ces actions nécessitent des ressources financières pour aider la collectivité à formaliser ces décisions, rédiger des pièces contractuelles (Cf PLUi-h) et inclure la biodiversité dans tous les projets (ex sur la Métropole de Lyon avec la prise en compte des hirondelles et martinets).

Aussi depuis 2021, la collectivité est reconnue Territoire Engagé pour la Nature (TEN) et bénéficie du réseau à travers des ressources et rencontres régulières. Cette opportunité permet de mutualiser, monter en compétences et s'inspirer de retours d'expérience d'autres territoires.

Belleville-en-Beaujolais a dans ce cadre accueilli la journée « Adapter sa collectivité au changement climatique avec la nature » le jeudi 6 octobre 2022, une conférence technique territoriale coorganisée par le CEREMA, l'OFB, l'ARB BFC, l'ARRA2, la région Bourgogne-Franche-Comté et le soutien financier de la région AURA.

Au-delà de TEN et à la même période, la commune a accueilli le 49^{ème} Congrès de la société Herpétologique de France, du 6 au 8 octobre 2022, coorganisé en partenariat avec la LPO AuRA et GHRA du Rhône. 250 congressistes étaient présents sur 2 jours pour échanger sur les amphibiens et les reptiles.

2022 a été l'année de célébration du 1^{er} Marathon de la biodiversité le 22 septembre à St Lager, en présence du DG de l'Agence de l'eau RMC. A présent le concept est essaimé par ailleurs.

Belleville-en-Beaujolais est lauréate d'un projet européen Mindchangers, mené avec les jeunes pour qu'ils soient ambassadeurs de projets autour du développement durable et notamment sur la biodiversité en partenariat avec la LPO.

La biodiversité est particulièrement prise en compte dans le projet de désimperméabilisation et végétalisation de 5 cours d'écoles à Belleville-en-Beaujolais, lancé en 2022. L'objectif est d'optimiser la gestion de l'eau à la parcelle, s'adapter au changement climatique, favoriser la biodiversité, renforcer le bien-être des usagers et sensibiliser toutes les parties prenantes. Pour cela, la commune est accompagnée par le CAUE RM sur les aspects aménagements, paysagers, usages et par Arthropologia sur les végétaux et la biodiversité.

Plus largement, l'ambition est de faire de ces cours d'écoles de nouveaux refuges LPO et de mettre en œuvre le projet urbain « Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive 2035 ».

A présent la collectivité vient de s'engager dans le label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique – TETE, afin de structurer sa politique de transition écologique et son projet de territoire sur les questions Climat Air Energie.

I.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement		
+	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds		
+	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée		
+	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.
JUSTIFICATION		
<p>La collectivité est très satisfaite de l'action menée sur la commune qui a permis de travailler en collaboration avec deux associations locales naturalistes de terrain et d'ancrer le sujet de la biodiversité auprès du grand public et dans les services.</p> <p>La biodiversité est à présent un sujet transverse qui doit s'épanouir dans chaque projet en lien avec « Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive 2035 ». Toutefois il est important de se donner les moyens de ces ambitions et de faire vivre la thématique et de l'animer.</p>		

III Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Communiqué de presse	pdf	 220414 presse Atlas BeB.pdf	Externe au lancement du projet	Presse
Articles de presse	Pdf png	 220414 article belleville atlas.pdf  231117 leprogres atlas cloture.png  231201 maq5 BeB Atlas article.png	Voie de presse	Grand public
Communication enquêtes : Affiches, Programme DD 2023, newsletter	pdf et png	 Animations Atlas Biodiversité Communale Belleville-en-Beaujolais.pdf  affiche prospection participative hirutistique ABC belleville - LPO AuRA.png  Affiche ABC biodiversite.pdf  CCSB-PADD-AutomneHiver2023-br-BaT.pdf	Réseaux sociaux, sites web, panneaux lumineux, affichage...	Grand public
Commission Environnement et qualité de vie	pdf	 Présentation EQDV 280223.pdf	En commission et dans le CR	Elu.es

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023

Présentation COTECH	pdf	 221205 ABC Biodiv LPO ARTHRO BeB.pdf	En COTECH et dans le CR	Services BeB
Présentation COFIL	pdf	 230615 COFIL BILAN ABC Biodiv LPO ARTHRO CCSB.pdf	En COFIL et dans le CR	Elu.es, services et partenaires
Rapport technique naturaliste	pdf	 231208 ABC Bilan final LPO Arthropologia.pdf	Livrable officiel	Financeur et grand public
Couches SIG et carto	gpkg zip pdf	 Couches SIG arthropologia.zip  données inventaires LPO 2022.gpkg  Carte enjeux-continuité.pdf  Carte habitats.pdf	Interne	Services urbanisme, aménagement urbain, SIG
Publication du rapport	Page web	http://www.mairie-belleville.fr/fr/actualite/226017/atlas-biodiversite-de	Externe	Grand public
Attestation de versement des données SINP	pdf	 20231017 attestation abc belleville lpo.pdf  20231031 Attestation ABC Arthropologia.pdf	Interne	Scientifique

IV Annexes

Photos du 23/09/23 - Fête du DD à Belleville-en-Beaujolais



Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023





Copie d'écran du 11/12/23 – Site web de Belleville-en-Beaujolais

Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023



Atlas de la biodiversité communale de Belleville-en-Beaujolais
Rapport final

08/12/2023